

RPI Saint-Brice sur Vienne / Saint-Martin de Jussac

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 17 JUIN 2021

Personnes présentes :

Les directrices d'écoles : Mme ROY (présidente du conseil) et Mme TINTIGNAC

L'inspecteur de la circonscription Haute-Vienne 1 : M. MUSSON

Les enseignants : Mme LEYSSENE, Mme ASTIER, Mme DALMAY-ROUGIER, Mme DOUBLET, Mme LEVIS, Mme DEBORD, Mme LUPINACCI et M. LEPRESLE.

Les représentants des municipalités : Mme BERLAND et Mme BELLAYER (conseillères municipales Mairie de St Brice sur Vienne), M. FAVRAUD (Maire de St-Martin de Jussac) et Mme TABARINO (Conseillère municipal Mairie de St Martin de Jussac).

Les représentants DDEN : M. GRANCOING

Les représentants des parents d'élèves : Mme GRANET, Mme AUBIGNAC, M. BERNON (Représentants de l'école de Saint Brice sur Vienne), Mme LAVIRON, Mme PERRON, Mme BOULANGER (Représentants de l'école de Saint Martin de Jussac).

Ordre du jour :

- 1 : Compétence et rôle du conseil d'école
- 2 : Effectifs et prévisions pour l'an prochain
- 3 : Activités et projets des classes
- 3 : Bilans financiers
- 4 : Demande de travaux
- 5 : Divers et questions des parents

1 - Compétence et rôle du conseil d'école :

M. MUSSON, Inspecteur de circonscription, a souhaité expliquer en séance ce qu'était le rôle du conseil d'école. Il a pour cela adressé un courrier à l'ensemble des parents du RPI, qui est annexé à ce présent compte-rendu.

Il en a profité pour remercier les équipes enseignantes des deux écoles pour le sérieux et la qualité du travail réalisé au sein des classes.

Mme DEBORD (enseignante CE2/CM1) a tenu à préciser que sa classe avait évolué dans le bon sens malgré les difficultés soulevées en début d'année. Elle a tenu à remercier ses élèves, l'équipe pédagogique, l'inspecteur et les parents d'élèves qui ont continué à lui faire confiance.

2- Effectifs et prévisions pour l'an prochain :

- 15 PS
- 24 MS
- 16 GS
- 18 CP
- 24 CE1 (dont 8 élèves qui seront à l'école de St MARTIN)
- 24 CE2
- 18 CM1
- 18 CM2

Au regard des effectifs, le RPI indique que les classes seront probablement à double niveau pour obtenir une moyenne de 22 élèves par classe.

Pour répondre à une des questions des parents d'élèves (*Est-il possible d'avoir les classes en fin d'année au lieu de la veille pour le lendemain ? Ne serait-ce que pour l'organisation si l'enfant devra prendre la navette ou pour un minimum préparer l'enfant. Je trouve ça important de savoir avec quel maître/maîtresse il va être. Pour sûrement des éventuelles retards d'inscription mais il ne me semble pas que ça pourrait remplir une classe*) Mme ROY indique que la répartition des classes pour chaque enseignant se fera prochainement et que l'information sera affichée aux écoles la veille de la rentrée comme chaque année.

Elle précise, et notamment pour faciliter l'inscription à la navette scolaire, que les parents dont les enfants seront à l'école de St Martin seront prévenus lundi 21 juin, comme c'est le cas tous les ans.

Pour information, une visite de l'école de St Martin est programmée pour les CE1 et les 8 CP de St Brice qui iront à St Martin.

4- Activités et projets des classes :

PS :

- Activités avec l'association « La Roulotte » à la salle des fêtes de St Brice (jeux de sociétés, ...)
- Concours « cache-cache soleil », le jury viendra le 29 juin pour annoncer les résultats et distribuer les lots
- Fabrication d'un livre avec lequel les enfants repartiront en fin d'année
- Projet APER (devenir piéton) → chasse aux panneaux dans l'école, puis promenade dans les rues de St Brice, suivi d'un pique-nique à l'école.

MS/GS :

- Le projet APER pour devenir piéton a suivi son cours.
- Projet dans le potager de l'école : entretien, semis, découverte des plantes et des petites bêtes.
- Sortie le 21 juin à la ferme pédagogique de Rochechouart dans le cadre des projets « animaux de la ferme » et « jardin de l'école ».

GS/CP :

- Plantation d'arbres sur les bords de Vienne le 21 mars (idée d'aller les revoir sur une journée avec pique-nique)
- Sortie le 18 juin à la ferme pédagogique de Rochechouart (thèmes biodiversité et écosystème)
- Concours KOALA (maths), remise des prix en fin d'année
- Journée en plein air programmée pour la fin d'année.

CP/CE1 :

- Plantation d'arbres sur les bords de Vienne le 21 mars (idée d'aller les revoir sur une journée avec pique-nique)
- Randonnée pédagogique et ludique le 29 juin sur les bords de Glane, thème « chasse au trésor » pour reconnaître les arbres.
- Concours KOALA (maths), remise des prix en fin d'année.
- Journée en plein air programmée pour la fin d'année.

CE1/CE2 :

- Sortie le 17 juin à la ferme pédagogique de Rochechouart Terr'Happy
- Exposition sur le thème de « Calamity Jane » + sortie cinéma le 24 juin, film d'animation « Calamity Jane »

- Cycle piscine terminé et cycle pétanque en cours
- Visite d'un auteur en classe (Nicolas de Hirsching) lors du Festival « Faites des livres »

CE2/CM1 :

- Exposition sur le thème de « Calamity Jane » + sortie cinéma le 24 juin pour voir le film.
- Pas de cycle piscine cette année - Cycle pétanque en cours
- Présence de l'auteur Anne LOYER lors du Festival « Faites des livres »

CM2 :

- Visite début juillet d'une usine de cartonnage à Exideuil.
- 6 séances de piscine et 1 cycle pétanque
- Livre « l'enfant d'Oradour » lors du Festival « Faites des livres », visite du centre de la mémoire le 25 juin
- Travail avec les 6^{ème} du collège Paul LANGEVIN

Les trois classes de l'école de Saint Martin iront faire une randonnée à Saint Brice sur les bords de Vienne le mardi 29 juin.

L'ensemble des classes du RPI participera à une exposition sur le thème de « l'arbre ». Faute de pouvoir la faire « en présentiel », des photos seront publiées sur le blog Toute mon année.

5 – Bilans financiers et projet d'école :

Coopérative de St BRICE : 1 920,04 € (sachant que les voyages de fin d'année n'ont pas encore été payés)

Recettes : 2 552,90 € - Dépenses : 2 596,50 €

Coopérative de St MARTIN : 4 020,00 €

Recettes : 7 062,00 € - Dépenses : 6 534,00 €

Le projet d'école qui court sur la période 2018-2022 à été validé par l'inspecteur de circonscription, et en profite pour souligner que le travail effectué par l'équipe pédagogique du RPI est de qualité.

5 - Demande de travaux :

St BRICE :

- Sol vieillissant dans la salle de motricité
- 2 portes à remplacer (classe de PS et classe de GS/CP)
- Peinture écaillée dans la salle des maitres

Mme La Directrice tient à remercier la municipalité pour le nettoyage et le déplacement du bac à sable.

St MARTIN :

- Revoir les visseries des chaises et déplacement du mobilier pour nettoyage d'été
- L'école s'est inscrite au Plan Bibliothèque. A ce titre, elle a perçu 1 500 € de subventions pour doter la BCD de livres. Il serait à ce propos souhaitable que des butoirs soient installés en bouts d'étagères.

Mme La Directrice tient à remercier la municipalité pour le contrôle parental réactivé sur les ordinateurs, ainsi que la mise en place du potager.

6 - Divers et questions des parents :

- *1/ Je voudrais savoir ce qui est mis en place en termes d'éducation et de prévention du harcèlement et du racket à l'école ?*

Chaque situation peut être différente et si une famille estime être sujette à ces problèmes, il faut en parler avec l'enseignant. De plus, une plaquette d'information existe et est à disposition du corps enseignant, qui peut faire appel à un référent spécialisé et désigné par l'éducation nationale s'il le juge nécessaire.

- *2/ Y aura-t-il une visite du collège Paul Langevin pour les élèves de CM2 ?*

Au regard de la situation sanitaire, il n'y aura pas de visite du collège. Néanmoins, le directeur du collège Paul LANGEVIN peut accueillir, les soirs et sur RDV, les familles qui souhaitent visiter l'enceinte du collège.

Pour finir la séance, Mme ROY indique à l'assemblée qu'elle quittera son poste d'enseignante-directrice de l'école de St Martin pour la rentrée 2021. M. LEPRESLE prendra la suite de Mme ROY.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mme ROY Anabel
Directrice d'école de Saint Martin de Jussac
(Présidente du conseil d'école)

M. BERNON Cédric
Représentant des parents d'élèves
(Secrétaire de séance)

Inspecteur de l'éducation nationale
Circonscription Haute-Vienne 1
Bureau 309
Référence n°
Affaire suivie par :
François MUSSON
Tél : 05 55 11 41 95
Mél : ce.0870074h@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 24 mai 2021

L'inspecteur de l'Education nationale

A
Mesdames et Messieurs
les Membres du Conseil d'école du RPI
St BRICE – St MARTIN de JUSSAC

Objet : Conseil d'école du 11 mars 2021

Mesdames, Messieurs

A la lecture du compte-rendu du Conseil d'école du RPI qui s'est tenu le 11 mars 2021, j'attire votre attention sur les compétences et le rôle du Conseil d'école.

A cet égard, le Conseil d'école n'est pas le lieu pour traiter d'éventuels problèmes relationnels entre des enseignants et certaines familles. Ces problèmes doivent être réglés directement entre les personnes concernées, avec le concours éventuel de l'inspecteur de circonscription.

En outre, je vous rappelle également que les décisions relatives aux RPI n'ont pas non plus vocation à traiter ou à prendre en compte d'éventuelles difficultés relationnelles entre des enseignants et des parents d'élèves. Tel n'est pas en effet l'objet légal des RPI.

Enfin, je vous précise, comme vous le savez déjà, que des éléments évoqués dans ce compte rendu font l'objet d'un suivi attentif de ma part. Qu'ainsi, il est inopportun de faire perdurer des commentaires qui n'ont pas lieu d'être. Les équipes enseignantes mettent tout en œuvre pour permettre à vos enfants d'apprendre, soyez-en assurés.

Je prie Mesdames les Directrices des écoles du RPI de transmettre ce courrier aux membres du Conseil d'école et a ainsi vocation à être diffusé également à l'ensemble des parents d'élèves.

Cordialement,

L'inspecteur de l'éducation nationale



François MUSSON